

mon village *mon amour*

Sauvegarde du patrimoine
*Faites appel au financement participatif
et vous serez récompensés !*



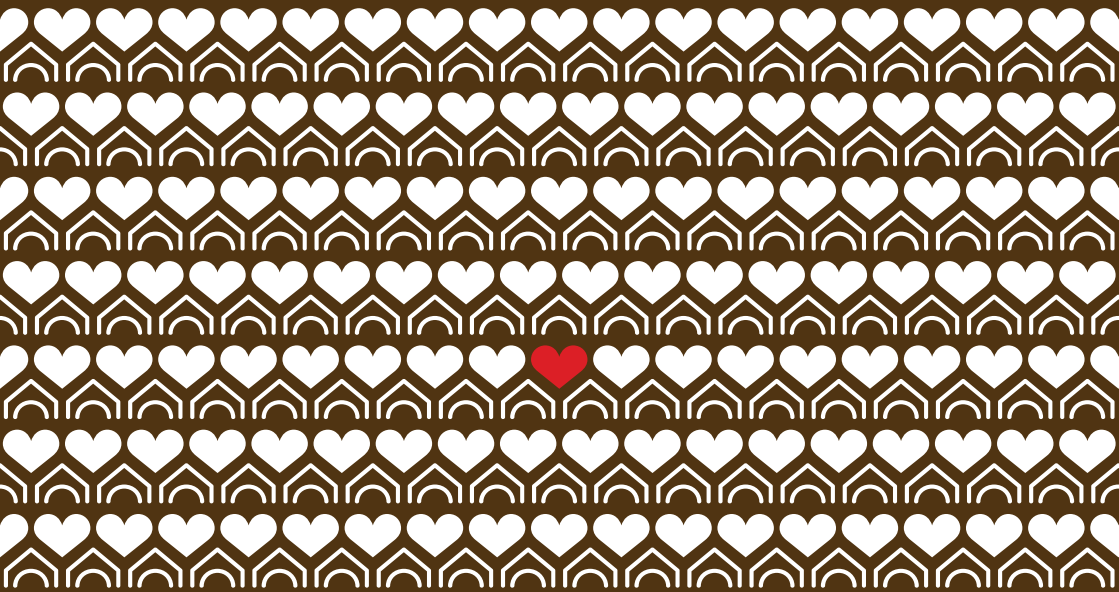
www.eure-en-ligne.fr



[eurenligne](https://www.facebook.com/eurenligne)



[DepartementEure](https://twitter.com/DepartementEure)





**mon village
mon amour**

Vous aimez votre patrimoine et vous souhaitez contribuer à sa sauvegarde. Grâce à une prime récompensant l'élan participatif et l'esprit de solidarité, le Département de l'Eure donne un coup de pouce supplémentaire aux communes et EPCI capables de mobiliser des financements populaires autour de leur projet de restauration du patrimoine.

LE PRINCIPE EST SIMPLE

Vous pouvez agir sur le montant que le Département peut accorder à votre projet de restauration en apportant des dons.



Si, dans un délai de 2 ans maximum, la collecte atteint au moins 1% du montant du projet, une prime du Département de 5%, calculée sur le coût des travaux éligibles, viendra s'ajouter à l'investissement collectif.

POUR QUEL TYPE DE PATRIMOINE ?

- ▶ Pour du patrimoine culturel public, protégé ou non protégé : église, objet mobilier, orgue.
- ▶ Pour du patrimoine vernaculaire public, protégé ou non protégé : lavoir, fontaine, ...

UNE AIDE POUR QUI ?

- ▶ Pour les communes et EPCI.

A QUELLES CONDITIONS ?

- ▶ La prime vient s'ajouter au montant d'une aide départementale déjà allouée pour des travaux de restauration sur du patrimoine de propriété publique. Elle est versée aux collectivités qui ont récolté suffisamment de dons pour leur projet et qui en apportent la preuve.

COMMENT S'Y PRENDRE ?

Vous êtes une commune, un EPCI, vous êtes épaulé par une association locale de sauvegarde et de valorisation du patrimoine... Vous devez avant tout mettre en place un appel aux dons en faveur de votre projet en choisissant la formule qui vous convient le mieux :

- ▶ lancement d'une opération de souscription via la Fondation du Patrimoine Normandie,
- ▶ dons à une association locale reconnue d'intérêt général,
- ▶ lancement d'une campagne de financement participatif sur une plateforme privée ...

Toute initiative permettant de réunir des fonds est la bienvenue et il faut la faire connaître !

POUR PLUS D'INFORMATIONS, QUI CONTACTER ?

DÉPARTEMENT DE L'EURE





Direction de la culture,
jeunesse et sport
Conservation départementale
du patrimoine
Hôtel de Département
CS72101, 27021 Evreux Cedex
Tél. 02 32 31 94 83
Courriel : catherine.marteil@eure.fr

FONDATION DU PATRIMOINE - DÉLÉGATION NORMANDIE

14, rue Georges Charpak, BP 332
76136 MONT-SAINT-AIGNAN Cedex
Tél. 02 32 19 52 51
Courriel : hautenormandie@fondation-patrimoine.org
www.fondation-patrimoine.org

PLATEFORMES SPÉCIALISÉES OU GÉNÉRALISTES

(liste non exhaustive) :

 [Dartagnans www.dartagnans.fr](http://www.dartagnans.fr)
 [MonuMy www.monumy.com](http://www.monumy.com)
 [KissKissBankBank
www.kisskissbankbank.com](http://www.kisskissbankbank.com)
 [Ulule www.ulule.com ...](http://www.ulule.com)